



**PRÉFET  
DES CÔTES-  
D'ARMOR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction des relations  
avec les collectivités territoriales**

Bureau du développement durable

Affaire suivie par :  
Virginie BEAUFORT  
☎ 02.96.62.43.86

**Compte-rendu de la consultation dématérialisée  
du lundi 24 avril au vendredi 5 mai 2023**

[pref-environnement@cotes-darmor.gouv.fr](mailto:pref-environnement@cotes-darmor.gouv.fr)

**OBJET DE LA CONSULTATION :**

**Commission départementale de la Nature, des Paysages et des Sites  
« formation nature »**

**Ont participé à la présente consultation :**

- **M. Denis LEFORT**, chef de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine, architecte des bâtiments de France, architecte et urbaniste en chef de l'État,
- **M. Fabien MAROCCO**, direction départementale des territoires et de la mer (DDTM),
- **M. Yann JARREAU**, représentant Glaz Natur,
- **M. Jean-François COURCOUX**, représentant la profession sylvicole,
- **M. Olivier LE BIHAN**, ingénieur écologue,
- **M. Alain PONSERO**, conservateur de la réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc.

Ordre du jour : CDNPS formation « nature »

Document rédigé par : Virginie BEAUFORT

**VOTANTS : 6 votants**

\*  
\* \*

Approbation du compte-rendu de la consultation dématérialisée du 28 novembre au 2 décembre 2023 : approuvé.

\*\*\*\*\*

Les dossiers suivants étaient à l'ordre du jour :

<b>Demandes d'autorisation de cultures marines :</b> 39 dossiers sur fiche et 95 dossiers en liste	Rapporteur : DDTM
---	-------------------

Se trouve en annexe de ce compte-rendu :

- ANNEXE A : tableau du nombre de dossiers

Les membres de la commission n'ont pas émis de remarques ou d'observations sur ces dossiers.

La commission émet un avis favorable à l'unanimité pour l'ensemble des dossiers cultures marines.

Pour le Préfet et par délégation  
Le Secrétaire Général



David COCHU

## CDNPS du 24 avril au 5 mai 2023

	Définition	Justification	Nombre de fiches	Nombre de parcelles par liste
<b>Création</b>	Création d'une nouvelle surface ou d'un nouveau linéaire d'exploitation.	FICHE : Opération modifiant le cadastre et entraînant un ajout de structures ou zone d'exploitation sur l'estran	10	
<b>Agrandissement</b>	Création d'une nouvelle surface ou d'un nouveau linéaire d'exploitation.	FICHE : Opération modifiant le cadastre et entraînant un ajout de structures sur le terrain	4	
<b>Réduction</b>	Diminution de la surface ou du linéaire attribué	FICHE : Opération réduisant l'emprise sur le domaine public maritime et de nature à réduire l'impact sur le site Natura 2000	1	
<b>Fusion</b>	Fusion de deux concessions mitoyennes possédant des caractéristiques (espèce et technique) identiques.	LISTE : Opération administrative sans modification des structures existantes		0
<b>Partage</b>	Découpage d'une concession en plusieurs parcelles, sans déplacement des surfaces exploitées.	LISTE : Opération administrative sans modification des structures existantes		0
<b>Régularisation Cadastre</b>	Ajustement du cadastre conchylicole à l'emprise réelle d'une concession, sans modification de la surface et des caractéristiques initiales de la parcelle.	LISTE : Opération administrative sans modification des structures existantes		2
<b>Reclassement</b>	Modification de la géométrie de la parcelle, à superficie ou longueur constante, dans la mesure où la nouvelle concession a une partie commune avec l'ancienne.	FICHE : Modification de la structure de la parcelle et donc des déplacement de structures sur le domaine public maritime	20	
<b>Renouvellement et création sur titre échu</b>	reconduction du titre de concession, sans modification des caractéristiques / Lorsque la date d'expiration de la concession est dépassée, la demande s'appelle une création sur titre échu.	LISTE : Opération administrative sans modification des structures existantes. Le titulaire de la concession est autorisé à continuer son exploitation.		93
<b>Changement d'espèce</b>	Modification de l'espèce autorisée.	FICHE : Opération pouvant entraîner une modification des conséquences sur le milieu (exemple : pression sur le milieu différente entre moules et huîtres).	0	
<b>Changement de technique</b>	Modification de la technique autorisée.	FICHE : Opération pouvant entraîner une modification des conséquences sur le milieu, du fait du changement des structures utilisées (exemple : passer d'un élevage à plat sur l'estran à une exploitation sur bouchot ou table ostréicole)	4	
<b>Réaménagement collectif</b>	Restructuration d'une zone conchylicole existante faisant déjà l'objet de concessions de cultures marines, ayant pour objectif l'amélioration de la production des concessions et la rentabilité des concessions.	FICHE : Opération nécessitant le déplacement de structures (exemple bouchots ou tables ostréicoles) pouvant impacter le site Natura 2000	0	
<b>Lotissement (demande collective)</b>	Demande collective de création visant à créer une zone de cultures marines dans un site où n'existait pas d'activité conchylicole.	FICHE : Opération modifiant le cadastre et entraînant un ajout de structures ou zone d'exploitation sur l'estran	0	
			<b>Nombre de fiches :</b>	<b>Nombre de dossiers en liste :</b>
			39	95

